

**PROGRAMME DE FORMATION THEORIQUE CCS DU GROUPE LOURD 35h EN CENTRE**

**I - LES CONDUCTEURS ET LA CONDUITE DES VEHICULES DU GROUPE LOURD : 5H**

- 1) Être capable d'analyser les tâches de la conduite des véhicules de transport routier de marchandises et de personnes
- 2) Avoir des notions de physiologie
- 3) Avoir des notions sur la pathologie des conducteurs dans le transport routier de marchandises.
- 4) Avoir des notions sur les systèmes homme, machine, environnement.
- 5) Comprendre les particularités de l'apprentissage de la conduite des véhicules du groupe lourd.
- 6) Comprendre les éléments de statistiques

**II - LA CIRCULATION DES VEHICULES DU GROUPE LOURD : 3H**

- 1) Avoir des notions sur le réseau routier
- 2) Connaître et comprendre les caractéristiques du parc des véhicules du groupe lourd
- 3) Connaître et comprendre la réglementation de la circulation
- 4) Avoir des notions sur l'assurance des véhicules du groupe lourd
- 5) Connaître et comprendre les éléments de statistiques

**III - LES VEHICULES DU GROUPE LOURD : 10H**

- 1) Avoir des notions de mécanique
- 2) Avoir des notions de dynamique
- 3) Avoir des notions sur la sécurité active et passive
- 4) Avoir des notions sur l'histoire des véhicules du groupe lourd

**IV - LA SECURITE DES VEHICULES DU GROUPE LOURD : 7H**

- 1) Comprendre et être conscient des facteurs de l'insécurité
- 2) Comprendre les moyens mis en œuvre pour la sécurité des véhicules du groupe lourd
- 3) Connaître et comprendre les statistiques

**V - LA PEDAGOGIE DE LA CONDUITE DES VEHICULES DU GROUPE LOURD : 7H**

- 1) Comprendre la finalité de la formation
- 2) Comprendre les différents programmes dans l'enseignement
- 3) Être capable de maîtriser les objectifs pédagogiques
- 4) Être capable d'organiser des progressions d'apprentissage de la conduite des véhicules du groupe lourd
- 5) Être capable d'adapter son enseignement
- 6) Être conscient de procéder aux différentes formes d'évaluation

**VI - L'INSTRUCTION PROFESSIONNELLE ET CIVIQUE DANS LE TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES ET DE PERSONNES : 3H**

- 1) Connaître et comprendre les règles spécifiques à l'enseignement de la conduite des véhicules du groupe lourd
- 2) Comprendre le rôle et l'organisation de la profession
- 3) Comprendre le rôle du transport routier en France et dans la CEE
- 4) Comprendre la réglementation sociale française et européenne relative au personnel de conduite
- 5) Comprendre la réglementation relative à la coordination des transports nationaux et internationaux
- 6) Connaître les formations professionnelles
- 7) Connaître la réglementation sur le transport des matières dangereuses et les transports spéciaux
- 8) Connaître l'organisation et la réglementation des transports d'enfants
- 9) Connaître tous les documents réglementaires

**PROGRAMME DE FORMATION PRATIQUE AU CCS DU GROUPE LOURD 210 H EN CENTRE**

- 1) Maniabilité sur plateau ..... 45 heures
- 2) Perfectionnement en conduite ..... 10 heures
- 3) Pratique des double-commandes ..... 10 heures
- 4) Pédagogie sur plateau ..... 50 heures
- 5) Pédagogie en circulation ..... 50 heures
- 6) Conduite et manœuvres ..... 45 heures

**FORMATION**

**DUREE :** 35 jours soit 245 heures + 70h en entreprise

**RYTHME :** temps plein discontinu, du lundi au vendredi

**OBJECTIFS :** être capable de :

- ✓ Manœuvrer les véhicules du Groupe Lourd en sécurité
- ✓ Conduire rationnellement et de commenter sa conduite
- ✓ Maîtriser les contenus de réglementation, de sécurité, de mécanique, de RSE, d'économie du transport, nécessaires à la formation des élèves conducteurs Groupe Lourd
- ✓ Dispenser une séance individuelle ou collective de formation hors circulation
- ✓ Dispenser une séance individuelle ou collective de formation en circulation
- ✓ Evaluer les degrés d'acquisition des compétences des apprenants
- ✓ Remédier aux difficultés d'apprentissage

**PUBLIC CONCERNE :**

Candidat désirant enseigner la conduite et la sécurité routière Groupe Lourd, à titre onéreux et obtenir le CCS du Groupe Lourd

**PREREQUIS :**

- ✓ Être titulaire des permis CE et D en cours de validité et ne plus être en période probatoire
- ✓ Être titulaire du Titre Professionnel ECSR
- ✓ Avoir un casier judiciaire vierge
- ✓ Être apte médicalement

**MATERIEL REQUIS :**

- ✓ Outils nécessaires à la prise de notes
- ✓ Gants de travail

**MOYENS PEDAGOGIQUES :**

- ✓ Salles de cours avec tableau et moyens audiovisuels (vidéo projection)
- ✓ Cours sur support Power Point
- ✓ Elèves tests pour mises en situation pédagogiques
- ✓ Véhicules des catégories CE-D

**METHODES PEDAGOGIQUES :**

- ✓ Méthodes magistrales et interrogatives pour les enseignements théoriques de base
- ✓ Exercices en sous-groupes et méthode de la découverte collective
- ✓ Méthodes démonstratives, guidage dégressif pour les mises en situations pratiques
- ✓ Auto-évaluation au fil des compétences

**FORMATEURS :**

- ✓ Titulaires BAFM ou BEPECASER GL ou TP ECSR CCS GL

**VALIDATION :**

- ✓ CCS du Groupe Lourd faisant suite au TP ECSR

**Suivi et évaluation de l'action :**

- ✓ Fiche d'évaluation de la satisfaction du stagiaire